

# >> CAHIERS DU CEVIPOL

2/2012 // BRUSSELS WORKING PAPERS

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, UNIVERSITÉ D'EUROPE

>> Revisiter l'espace politique du  
Parlement européen :  
un nouveau regard sur le  
comportement de vote des eurodéputés

Arthur Borriello

ULB

CEVIPOL

[www.cevipol.b](http://www.cevipol.b)

## Résumé

Cet article analyse la compétition partisane au Parlement européen à travers le comportement de vote de ses élus. Nous y développons un modèle original et testons plusieurs hypothèses : les principales oppositions sont politiques et se laissent réduire à deux axes, un clivage fonctionnel et un clivage territorial. Le premier correspond à un clivage *New Politics*, plutôt qu'à un clivage socio-économique gauche/droite classique, le second à un clivage intégration/indépendance. Nous appliquons une analyse en composantes principales sur les votes par appel nominal tenus lors des six premiers mois de la législature actuelle. L'originalité de notre méthode tient à la combinaison de deux approches complémentaires: en plus de la tentative classique de déduire la nature des axes de la position qu'y occupent les acteurs, est développée une véritable analyse du contenu des enjeux que recouvrent les dimensions, à travers les textes votés et les débats parlementaires. Les résultats confirment la plupart des hypothèses de départ.

This paper analyses party competition in the European Parliament through MEP's voting behaviour. It builds on an original model and test several hypotheses : the main oppositions are political and can be subsumed under two axes, a functional cleavage and a territorial one. The first one is a New Politics cleavage, rather than a socio-economic left/right cleavage. The second one is an integration/independence cleavage. The method used is an explanatory factorial analysis, applied to the roll-call votes taken in the first six months of the current legislature. The method is original because it combines two complementary approaches. In addition to the analysis of the position that the actors take on the dimensions, will be used a content analysis of the issues raised in voted resolutions and parliamentary debates. The results confirm most of the hypotheses.

**Arthur Borriello** est doctorant en science politique, aspirant FNRS, au sein du CEVIPOL à l'Université Libre de Bruxelles. Ses recherches doctorales portent sur les effets de la crise de la dette sur la démocratie au sein de l'Union européenne (Belgique, Italie, Espagne). Ses centres d'intérêt portent plus généralement sur les clivages politiques, l'Union européenne, les liens entre politiques publiques et légitimité politique.



## Introduction : une politisation du Parlement européen ?

Le Parlement européen a reçu assez tardivement l'attention de la science politique. Ce vide a toutefois été comblé depuis que la tenue d'élections directes, l'augmentation progressive de ses prérogatives et l'émergence de fédérations européennes de partis, contribuent à lui donner une consistance bien réelle. La multiplication de travaux s'intéressant à cette enceinte parlementaire s'est d'ailleurs avérée correspondre à l'accroissement de ses compétences et de son prestige<sup>1</sup>. Tout s'est passé comme si un gigantesque « laboratoire de recherche »<sup>2</sup> s'ouvrait, dévoilant une institution unique, où l'entrecroisement des délégations nationales et de nombreuses formations partisanes semblait une invitation à en comparer l'importance respective. L'une des principales thématiques à avoir retenu l'attention des politistes est celle de l'organisation politique du Parlement et de la nature de la compétition inter-partisane qui s'y déploie<sup>3</sup>. C'est ce dernier thème – plus précisément, son second volet – qui constitue l'objet de cet article.

Le nombre et la nature des dimensions sur lesquelles s'opposent les eurodéputés ne font toujours pas l'objet d'un consensus scientifique. Selon les modèles, l'espace politique européen est décrit comme unidimensionnel – la dimension étant interprétée comme une mesure, soit de la position sur l'intégration européenne (*international relations model*), soit de la position sur une échelle gauche-droite (*regulation model*) – ou bidimensionnel, basé sur les deux mêmes dimensions. Mais là encore, les avis divergent : ces deux dimensions sont-elles rigoureusement distinctes, et donc orthogonales (*Hix-Lord model*), ou sont-elles corrélées entre elles (*Hooghe-Marks model*)<sup>4</sup>? Les questions soulevées touchent autant au fonctionnement de l'assemblée parlementaire, qu'à la nature du régime de l'UE et aux imbroglios méthodologiques de la science politique. La politisation de l'arène parlementaire – entendue comme la montée en puissance d'oppositions non réductibles à l'intégration européenne elle-même – et, plus largement, sa « normalisation »<sup>5</sup> pourrait indiquer une intégration progressive du système partisan européen et donner du crédit à la thèse d'une

---

<sup>1</sup> Hix Simon, Raunio Tapio & Scully Roger (2003) « Fifty Years On : Research on the European Parliament ». *Journal of Common Market Studies*. 41(2). p.192.

<sup>2</sup> Noury Abdul G. (2002) « Ideology, Nationality and Euro-Parliamentarians ». *European Union Politics*. 3(1). p.34.

<sup>3</sup> Martin Pierre & Vieira Mathieu (2009) « Existe-t-il un système partisan européen ? ». *Congrès AFSP Grenoble 2009, section thématique 17 : L'europanisation des partis et des systèmes partisans en Europe*. p.1.

<sup>4</sup> Gabel Matthew & Hix Simon (2002) « Defining the EU political space. An Empirical Study of the European elections manifestos, 1979-1999 ». *Comparative Political Studies*. 35(8). pp.934-964.

<sup>5</sup> La normalisation du Parlement européen est entendue ici comme « l'affirmation d'un clivage classique entre gauche et droite, la remise en cause de la "cogestion" de l'assemblée par les socialistes et les démocrates-chrétiens, et la constitution d'une coalition majoritaire stable » (Costa Olivier (2005) *loc.cit.* p.152).

parlementarisation de l'Union. Sur le plan normatif, la question soulevée est alors celle de l'impact de cette politisation sur sa démocratisation et sa légitimation. Sur le plan méthodologique, sont en jeu des questions spécifiques à l'étude d'arènes parlementaires, comme des questions plus générales touchant au choix entre les méthodes quantitative et qualitative.

L'approche développée ici a pour objectif, à travers l'utilisation d'une méthode originale, de revisiter les modèles existants pour mieux les dépasser. Les éléments que nous avancerons permettront de nuancer fortement l'idée d'une politisation du Parlement européen, ou en tout cas de l'émergence en son sein d'un clivage gauche/droite au sens contemporain du terme, ce qui pourrait remettre en question le lien souvent automatiquement opéré entre cette politisation et la démocratisation du régime de l'Union européenne.

## 1. Revisiter les modèles existants

Pour Simon Hix, l'avènement d'une politisation de la politique européenne le long d'un axe d'affrontement gauche/droite résulterait, à court terme, du déficit de légitimité dont ont souffert les institutions européennes à la fin des années 1990. Cette situation aurait conduit les deux grands groupes politiques du Parlement européen à s'engager dans une attitude plus conflictuelle l'un vis-à-vis de l'autre, passant ainsi d'un système de « grande coalition » à un système de « confrontation gauche-droite »<sup>6</sup>. Plus fondamentalement, avec les grandes évolutions institutionnelles des années 1990, le système politique européen se transformerait progressivement en un véritable système politique exerçant des fonctions redistributives, régulatrices et stabilisatrices<sup>7</sup>. À mesure que l'Europe ne se limite plus à une simple intégration économique, mais qu'elle est amenée à réguler politiquement l'espace économique qu'elle crée, se développerait une dimension politique gauche-droite venant s'ajouter à la dimension intégration-indépendance. Cette hypothèse a été testée sur les programmes politiques des fédérations européennes de partis, sur la production idéologique officielle de ces fédérations et sur le comportement de vote des députés européens<sup>8</sup>. Elle est toutefois loin de faire consensus.

Sur le plan théorique, le modèle développé et testé par Liesbet Hooghe et Gary Marks conteste l'orthogonalité des deux dimensions de l'espace politique européen : le centre-

---

<sup>6</sup> Kreppel Amie & Hix Simon (2003) « From "Grand Coalition" to "Left-Right Confrontation" : Explaining the Shifting Structure of Party Competition in the European Parliament ». *Comparative Political Studies*. 36(1/2). pp.75-96.

<sup>7</sup> Hix Simon (1999) « Dimensions and alignments in European Union Politics : Cognitive constraints and partisan responses ». *European Journal of Political Research*. 35(1). p.70

<sup>8</sup> Gabel Matthew & Hix Simon (2002) *loc.cit.* pp.934-964 ; Hix Simon (1999) *loc.cit.* p.70 ; Hix Simon, Noury Abdul & Roland Gérard (2009) « Voting patterns and alliance formation in the European Parliament ». *Philosophical Transactions of the Royal Society B*. 364. pp.821-831.

gauche tendrait vers des positions pro-européennes à mesure qu'il s'agit de réguler un marché déjà établi, tandis que la droite tendrait vers des positions eurosceptiques, pour la raison inverse. Sans être complètement fondues, les deux dimensions dessinaient un espace politique européen structuré autour de l'affrontement des tenants d'un capitalisme régulé aux défenseurs du néolibéralisme<sup>9</sup>. Les résultats de la confrontation empirique de ce modèle sont éloquentes : non seulement il existe une relation curvilinéaire entre les deux dimensions (les partis situés aux extrémités de l'axe gauche/droite se montrant tendanciellement plus eurosceptiques), mais également une relation linéaire confirmant l'intuition des auteurs<sup>10</sup>. Plus surprenante est la corrélation massive entre la dimension intégration/indépendance et la dimension *New Politics* – assimilée dans ce cas à une dimension Gal/Tan<sup>11</sup> (Green-Alternative-Libertarian/Traditionalism-Authority-Nationalism) – surpassant même la précédente en intensité (sachant que les dimensions gauche/droite et Gal/Tan sont elles-mêmes fortement corrélées entre elles)<sup>12</sup>. Au-delà des nuances qui distinguent les deux modèles (*Hix-Lord model* et *Hooghe-Marks model*) à propos de l'articulation des clivages dans l'espace politique européen, ceux-ci partagent néanmoins un fondement commun : le constat selon lequel les conflits générés par l'intégration européenne sont proprement politiques.

La recherche francophone partage généralement ce dernier point de vue<sup>13</sup> ; mais elle a également généré des critiques d'ordre empirique et méthodologique nuançant l'existence d'un processus de politisation du Parlement européen. Les chercheurs francophones préfèrent mettre l'accent sur la multiplicité et l'instabilité des divisions qui régissent l'activité parlementaire européenne<sup>14</sup> et se montrent très critiques à l'endroit des méthodes quantitatives utilisées. Ils les fustigent notamment pour leur focalisation excessive sur les pratiques d'assemblée (conduisant à surestimer la normalisation du système politique européen), et leur propension à tomber dans les jeux de légitimation

---

<sup>9</sup> Marks Gary & Steenbergen Marco (2002) « Understanding Political Contestation in the European Union ». *Comparative Political Studies*. 35(8). pp.887-888 ; Harmsen Robert (2005) « L'Europe et les partis politiques nationaux : les leçons d'un non-clivage ». *Revue internationale de politique comparée*. 12(1). pp.85-86.

<sup>10</sup> Hooghe Liesbet, Marks Gary & Wilson Carole J. (2002) « Does Left/Right Structure Party Positions on European Integration ? ». *Comparative Political Studies*. 35(8). p.985.

<sup>11</sup> Comme l'expliquent ces auteurs, « cette dimension synthétise un certain nombre d'enjeux non-économiques – écologiques, liés au style de vie et communautaires – et est par conséquent plus variée que la dimension gauche/droite. Dans certains pays, elle est orientée vers la protection environnementale et la croissance durable; dans d'autres, elle capture les conflits à propos de valeurs traditionnelles enracinées dans un clivage séculier-religieux; et dans d'autres encore, elle est articulée autour de l'immigration et de la défense de la communauté nationale. C'est pourquoi nous décrivons les pôles de cette dimension en termes composés : vert/alternatif/libertaire et traditionalisme/autorité/nationalisme » (traduction libre). (Marks Gary, Hooghe Liesbet, Nelson Moira & Edwards Erica (2006) « Party Competition and European Integration in the East and West : Different Structure, Same Causality ». *Comparative Political Studies*. 39(2). pp.157).

<sup>12</sup> Hooghe Liesbet, Marks Gary & Wilson Carole J. (2002) *loc.cit.* p.985.

<sup>13</sup> Costa Olivier & Rozenberg Olivier (2008) « Parlematarismes », in Belot Céline, Magnette Paul et Saurugger Sabine (eds) *Science politique de l'UE*. Paris. Economica. p.251.

<sup>14</sup> Costa Olivier & Brack Nathalie (2011) *Le fonctionnement de l'UE*. Bruxelles. Editions de l'Université de Bruxelles. p.100.

auxquels se livrent les députés eux-mêmes<sup>15</sup>. La concentration des études sur l'activité en plénière, symbolisée à travers les analyses de *roll-call votes* (votes par appel nominal), empêcherait par exemple de saisir les alignements plus spécifiques et le rôle des appartenances nationales dans les négociations se déroulant « en coulisses », dans les groupes ou les commissions<sup>16</sup>. C'est ce que révèlent généralement les études qualitatives<sup>17</sup> que parfois les députés européens eux-mêmes appellent de leur vœux afin de mieux comprendre les dynamiques de formation du consensus dans l'arène parlementaire. Conscients du phénomène de politisation à l'oeuvre, ces députés n'oublient pas pour autant de souligner le caractère consensuel du Parlement européen, institution de compromis par excellence<sup>18</sup>. À vrai dire, le propre du Parlement européen est sans doute de connaître la coexistence des deux logiques, consensuelle et partisane, en son sein<sup>19</sup>.

Enfin, même en acceptant les limites de l'analyse de l'activité en plénière, il existe encore des biais potentiels dans l'utilisation des votes par appel nominal, principalement pour deux raisons : d'une part, les *roll-call votes* seraient moins souvent organisés sur les enjeux importants et, d'autre part, ils ne peuvent constituer un échantillon aléatoire car le recours à ces votes est également fonction de la procédure législative, ou encore du groupe réclamant la tenue d'un vote<sup>20</sup>. Ce biais systématique aurait deux causes : la propension des groupes à utiliser ces votes comme vitrine pour afficher leur position ou mettre un autre groupe dans l'embarras (*position-taking*) et leur tendance à appeler ce type de vote pour en contrôler l'issue en surveillant le comportement de leur membres (*outcome-influencing*)<sup>21</sup>. Ces votes seraient ainsi généralement le théâtre d'une discipline de vote intra-groupes plus élevée que la normale, ce qui rend difficile l'inférence, sur cette base, à l'ensemble des votes soumis en séance plénière<sup>22</sup>.

L'approche développée dans cet article entend explorer plus en détail la nature des enjeux à l'oeuvre au sein du Parlement européen, et ainsi délivrer *une analyse du sens* des clivages qui y prédominent. Nous entendons proposer un modèle qui, prenant acte des inconvénients comme des avantages du modèle de Simon Hix sur les plans méthodologique, théorique et normatif, l'épure d'une partie de ses présuppositions et conclusions peut-être trop rapides. Plusieurs éléments seront ainsi retenus de son modèle. En premier lieu,

---

<sup>15</sup> Costa Olivier & Rozenberg Olivier (2008) *loc.cit.* p.256.

<sup>16</sup> Costa Olivier & Brack Nathalie (2011) *op.cit.* p.101.

<sup>17</sup> Rasmussen Maja Kluger (2008) « Another Side of the Story: A Qualitative Case Study of Voting Behaviour in the European Parliament ». *Politics*. 28(1). pp.11–18.

<sup>18</sup> Rafal Trzaskowski, eurodéputé polonais du PPE, parle même d'un « instinct de grande coalition » (Votewatch annual report presentation, « Who holds the Power in the European Parliament ? », 13 July 2011, Bruxelles)

<sup>19</sup> Costa Olivier (2005) *loc.cit.* p.158.

<sup>20</sup> Carrubba, Clifford J. & al. « Selection Bias in the Use of Roll Call Votes to Study Legislative Behavior », *EPRG Working Paper n°11*, pp.20-21

<sup>21</sup> Carrubba Clifford & Gabel Matthew (1999) « Roll-Call Votes and Party Discipline in the European Parliament : Reconsidering MEP Voting Behaviour ». *Paper prepared for presentation at the 1999 Meeting of the Midwest Political Science Association*. Chicago. p.7.

<sup>22</sup> *Ibid.*, pp.33-34.



l'accroissement de la logique partisane dans la compétition au sein du Parlement et sa structuration bipolaire seront admis, *mais dans le strict cadre des limites évoquées plus haut*. Pour des raisons méthodologiques (la focalisation sur l'activité en plénière, et en particulier sur les *roll-call votes*), une telle approche ne saurait en effet juger de l'importance respective de la logique consensuelle et de la logique concurrentielle. Ensuite, nous partageons l'intérêt pour l'approche par clivages, et notre modèle s'inscrira également dans la perspective selon laquelle l'émergence d'un niveau supranational entraîne la formation de clivages sur les plans fonctionnel et territorial. Enfin, sur le plan méthodologique, nous retiendrons l'utilisation des *roll-call votes*, tout en veillant à ne pas inférer ses résultats au-delà de l'ensemble des votes de ce type spécifique. Ces votes constituent en effet la seule source permettant d'étudier le comportement législatif des eurodéputés à un niveau individuel et agrégé. À l'inverse des études basées sur la production idéologique des europartis ("programmes" politiques, communications officielles, etc...), ils permettent de s'intéresser à la compétition partisane dans son expression concrète, d'éviter de s'en tenir aux déclarations d'intention des europartis et de ne pas préjuger de la relation entre celles-ci et leur application concrète dans le processus législatif européen. Ces données gagnent d'ailleurs en intérêt à mesure qu'elles deviennent une réalité de plus en plus tangible au sein du Parlement européen : non seulement la proportion de votes enregistrés augmente-t-elle régulièrement, mais certains indices laissent penser qu'ils ne gonflent pas exagérément la cohésion partisane<sup>23</sup>.

D'autres éléments du *Hix-Lord model* seront, par contre, contestés. *Primo*, nous mettrons en doute l'orthogonalité des deux principales dimensions de compétition au Parlement européen, considérant que les partis situés à droite de l'échiquier tendent à tenir des positions plus eurosceptiques dès lors que le marché unique est établi et qu'il est question de sa régulation<sup>24</sup>. On ajoutera que ce qui vaut pour les enjeux socio-économiques, vaut sans doute également pour les enjeux "sociétaux" : l'ingérence européenne visant à faire respecter les droits et libertés fondamentales est également susceptible de crisper la droite, dès lors qu'elle heurte ses valeurs conservatrices.

*Secundo*, le contenu des enjeux que recouvre le clivage fonctionnel sera également remis en question. L'UE est exagérément perçue comme un système redistributif ; ses compétences restent essentiellement limitées à la régulation de l'activité économique transnationale, et sont pour ainsi dire nulles en matière de taxation, de priorités fiscales, de sécurité sociale et d'éducation, domaines pourtant cruciaux pour le déploiement d'un

---

<sup>23</sup> C'est en tout cas l'idée que défend Rafal Trzaskowski au cours de la présentation du rapport annuel de *Votewatch* : « *Group cohesion, according to roll-call votes, is unbelievable... I mean those who are the most disciplined, it is 99%, the EPP for example, and those who are the least disciplined, it is still 95% ! And I would say that it is probably a reality that there is less convergence, I mean if you would take into account all votes, because as I say, roll-call disciplines, but it is not that much less. Convergence is really huge* ». (*Votewatch annual report presentation, « Who holds the Power in the European Parliament ? »*, 13 July 2011, Bruxelles)

<sup>24</sup> Marks Gary & Steenbergen Marco (2002) *loc.cit.* p.887.

clivage gauche/droite au sens contemporain du terme. L'UE est ainsi réduite au rôle de « régime régulateur »<sup>25</sup>, d'autant que les domaines dans lesquels ses compétences ont réellement entamé la souveraineté des Etats membres, tels que les leviers monétaires, sont confiés à des institutions non majoritaires<sup>26</sup>. Dans ces conditions, l'avènement d'une compétition gauche/droite au sens économique du terme, au sein du Parlement européen, est difficilement imaginable. Cette remarque est d'autant plus importante qu'elle pourrait également constituer un solide argument contre le lien établi entre la politisation du Parlement européen et la légitimation de l'Union, dans la mesure où « l'activité législative et régulatoire de l'UE est inversement corrélée à la saillance des enjeux dans l'esprit des électeurs européens »<sup>27</sup>. On sera également attentif à la complexité de l'axe intégration-indépendance, trop souvent éludée dans les travaux de Hix<sup>28</sup>. La réduction des positions sur l'intégration européenne à un axe unique est, à bien des égards, trop simplificateur. Les études portant sur l'euroscpticisme rendent en effet compte des variétés de phénomènes qu'il peut recouvrir<sup>29</sup> et montrent l'urgence de s'attacher à comprendre le sens de l'opposition manifestée à l'endroit de l'UE, pour éviter de tomber dans les lieux communs l'assimilant *de facto* à une résistance identitaire d'essence nationaliste<sup>30</sup>. Utilisant le terme d'euroscpticisme par commodité, nous veillerons donc cependant à mettre en évidence la variété de comportements qu'il peut recouvrir, espérant par là contribuer à améliorer la connaissance d'un phénomène qui, au Parlement européen, demeure faiblement étudié<sup>31</sup>.

*Tertio*, notre modèle contestera la capacité des méthodes utilisées jusqu'à présent à dévoiler efficacement le contenu des dimensions autour desquelles se noue la compétition

---

<sup>25</sup> Moravcsik Andrew (2002) « In Defence of the "Democratic Deficit" : Reassessing the Legitimacy of the European Union ». *Journal of Common Market Studies*. 40(4). p.608.

<sup>26</sup> Mair Peter (2005) « Popular Democracy and the European Union Polity ». *European Governance Papers (EUROGOV)*. C-05-03. p.12.

<sup>27</sup> Moravcsik Andrew (2002) *loc.cit.* p.615.

<sup>28</sup> Celui-ci préfère en effet considérer l'euroscpticisme dans son ensemble comme un phénomène unitaire, explicable à partir d'une perspective de choix rationnel : les acteurs ne seraient jamais euroscptiques par principe car leur degré de soutien à l'intégration européenne serait principalement fonction des conséquences politiques qu'ils peuvent attendre d'une centralisation plus avancée (Hix Simon (2007) « Euroscpticism as Anti-Centralization. A Rational Choice Institutional Perspective ». *European Union Politics*. 8(1). pp.131-150). On ne peut s'empêcher de remarquer le paradoxe que génère une telle conception utilitariste : puisque les partis nationalistes euroscptiques remportent généralement leurs plus grands succès électoraux lors des élections européennes, ne sont-ils pas condamnés, selon cette théorie, à abandonner leur euroscpticisme ?

<sup>29</sup> Taggart Paul & Szczerbiak Aleks (2004) « Contemporary euroscpticism in the party systems of the European Union candidate states of Central and Eastern Europe ». *European Journal of Political Research*. 43(1), pp.3-4 ; Kopecky Petr & Mudde Cas (2002) « The Two Sides of Euroscpticism. Party Positions on European Integration in East and Central Europe ». *European Union Politics*. 3(3). p.303.

<sup>30</sup> Voir, à ce sujet : Heine Sophie (2009) *Une gauche contre l'Europe ? Les critiques radicales et altermondialistes contre l'UE en France*. Bruxelles. Editions de l'Université de Bruxelles. 190p.

<sup>31</sup> On peut se référer, à ce sujet aux travaux de Nathalie Brack : Brack Nathalie (2009) « Quelle opposition au sein du Parlement européen ? », in Crespy Amandine & Petithomme Mathieu (eds), *L'Europe sous tensions. Appropriation et contestation de l'intégration européenne*. Paris. L'Harmattan. pp.179-196 ; Brack Nathalie (2011) « S'opposer au sein du Parlement européen : le cas des euroscptiques ». *Revue internationale de politique comparée*. 18(2). pp.131-147.

partisane. Elles nous paraissent en effet discutables à plusieurs égards. Il n'est pas toujours clair que cette interprétation soit menée et assumée : ainsi lorsque Hix démontre que la proximité sur une échelle gauche-droite est plus prédictive de la formation des coalitions que ne l'est la probabilité d'être du "côté gagnant"<sup>32</sup>. Si cela montre le caractère de plus en plus conflictuel de la relation entre les deux grands groupes, et donc l'avènement d'une ligne d'affrontement qui oppose les mêmes protagonistes qu'un clivage gauche/droite, cela ne nous renseigne pas sur la nature des enjeux sur lesquels se déploie cet affrontement. Même lorsqu'est utilisée la technique qui consiste à mesurer la corrélation entre les positions des partis nationaux sur les dimensions et leur position sur des échelles classiques (gauche/droite, Gal/Tan, eurosceptique/euroenthousiaste)<sup>33</sup>, le contenu de l'opposition n'est pas véritablement interrogé, mais seulement sa structure. L'homologie de structure est assimilée à une homologie de nature, au risque de raisonner de façon tautologique : le contenu des dimensions n'est jamais véritablement démontré par de telles méthodes, qui présupposent systématiquement que les mêmes alignements entre les mêmes acteurs traduisent les mêmes points de discorde quel que soit le contexte institutionnel ; ce qui justement constitue un point que l'analyse devrait démontrer. On court là le risque de se laisser aveugler par le « nationalisme méthodologique »<sup>34</sup> et de ne rien saisir du caractère spécifique des enjeux que recouvrent ces alignements partisans : quel intérêt à ne voir dans le neuf que le déjà vu ?

Au regard des éléments exposés jusqu'ici, notre modèle consistera en une série d'hypothèses dont ce travail aura pour objectif d'évaluer la validité. Celles-ci sont au nombre de quatre et peuvent être exprimées comme suit :

- L'espace de compétition au Parlement européen *tel qu'il se donne à voir dans les votes par appel nominal* est avant tout déterminé par la logique partisane.
- Cet espace de compétition est particulièrement multidimensionnel, mais deux dimensions de conflit se démarquent par leur importance : un clivage territorial et un clivage fonctionnel.
- La nature de la première de ces deux dimensions s'apparente plutôt à un clivage Gal/Tan qu'à un clivage socio-économique. La politisation des enjeux pourrait néanmoins également toucher les rares domaines où l'UE et son Parlement disposent d'une certaine capacité redistributive, tels le budget et l'agriculture. La nature de la seconde dimension s'apparente quant à elle à un clivage territorial portant sur l'intégration européenne elle-même.

---

<sup>32</sup> Hix Simon, Noury Abdul & Roland Gérard (2005) *loc.cit.* p.228.

<sup>33</sup> C'est par exemple la méthode utilisée dans les deux articles suivants : Hix Simon (2001) *loc.cit.* pp.663-688 ; Hix Simon, Noury Abdul & Roland Gérard (2006) *loc.cit.* pp.494-511.

<sup>34</sup> Beck Ulrich (2003) *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*. Paris. Flammarion. 599p.

- Ces deux dimensions ne sont cependant pas orthogonales : elles sont imbriquées et dessinent un axe d'affrontement principal. En raison de l'absence de leviers socio-économiques conséquents, cet axe correspond cependant moins à l'affrontement entre les tenants d'une Europe néolibérale et d'une Europe au capitalisme régulé<sup>35</sup>, qu'à l'opposition entre les tenants et les opposants d'une Europe qui véhiculerait certaines *valeurs* dans le domaine sociétal et chercherait, le cas échéant, à les imposer aux Etats membres.

Nous partons, pour tester ces hypothèses, d'une analyse en composantes principales<sup>36</sup> menée sur un échantillon de 528 votes par appel nominal<sup>37</sup>, tenus lors des premiers mois de la législature 2009-2014, du 14 septembre 2009 au 25 mars 2010<sup>38</sup>. Celle-ci mettra en évidence des lignes de compétition résumant l'information délivrée par la position des eurodéputés lors des différents votes. Il s'agit d'une méthode de nature *exploratoire* ; celle-ci permet, pour peu qu'on en exploite les potentialités, d'interpréter la nature des dimensions *a posteriori*, ce qui se révèle particulièrement salutaire dans les cas où leur signification n'est pas claire à l'avance mais *constitue justement l'objectif principal de l'analyse*<sup>39</sup>. Nous nous sommes néanmoins mis en garde contre les risques que recèlent les méthodes habituellement utilisées pour mener à bien cette interprétation *a posteriori*, risques qu'il serait malhonnête d'à présent éluder. Par conséquent, nous utiliserons ces méthodes pour leur complémentarité avec une véritable analyse de contenu. Nous comparerons d'abord la position des partis nationaux sur nos dimensions avec celles qu'ils tiennent sur différentes échelles politiques classiques. Nous vérifierons ensuite si les éventuelles homologues de structure de compétition décelées se traduisent bien dans la nature des enjeux sur lesquels elles se manifestent. Pour ce faire, nous développerons une méthode particulière qui, à notre connaissance, n'a jamais été utilisée. Nous chercherons à déterminer la nature des composantes principales en examinant dans le détail les votes qui leur sont corrélés : le contenu de la proposition et/ou des amendements votés, les positions tenues par les eurodéputés lors des débats et des explications de vote, ainsi que les échos du vote dans la presse européenne. Ces éléments devraient nous fournir suffisamment d'informations quant au contenu des enjeux que recouvrent les principales dimensions de

<sup>35</sup> Hooghe Liesbet, Marks Gary & Wilson Carole J. (2002) *loc.cit.* p.985.

<sup>36</sup> Nous suivons les étapes de la méthode telles qu'elles sont décrites dans : Cramer Duncan (2003) *Advanced Quantitative Data Analysis*. Maidenhead. Open University Press. pp.13-27.

<sup>37</sup> Nous tenons à remercier chaleureusement l'équipe de *VoteWatch* (<http://www.votewatch.eu/>) pour nous avoir fourni les données nécessaires à la réalisation de ce travail. L'ensemble des données relatives aux résultats des votes que nous utilisons proviennent de ce site.

<sup>38</sup> Parmi ces votes, 50 relèvent de la procédure budgétaire, 81 de la procédure législative (53 de la procédure de consultation, de l'avis conforme, et 27 de la procédure de codécision) et 397 de la procédure non-législative

<sup>39</sup> « *Much more commonly, dimensional analyses in political science are designated as exploratory. [...] The benefit of the inductive approach is that the substantive meaning of left and right is not defined in advance by the researcher. Thus the approach is more suitable in contexts where the substantive meaning of left and right are not clear in advance, and one of the main purposes of the research is to uncover this.* » in Benoit Kenneth & Laver Michael, *Party Policy in Modern Democracies*, First published on : [http://www.tcd.ie/Political\\_Science/ppmd/](http://www.tcd.ie/Political_Science/ppmd/), consulté le 3 juillet 2011, p.190

compétition au Parlement européen ; confrontés à la position des eurodéputés dans l'espace défini par ces dimensions, nous espérons qu'ils nous permettront d'évaluer la validité de nos hypothèses. Cependant, pour tempérer le caractère exploratoire de notre analyse et éviter qu'elle ne vire à « l'exercice rhétorique ou esthétique<sup>40</sup> », nous fixons des conditions minimales pour que ces hypothèses puissent être considérées comme validées :

- La cohésion intra-groupes doit être importante sur la (les) première(s) dimension(s) de l'espace de compétition au Parlement européen. Elle doit être plus importante que la cohésion interne aux délégations nationales.
- Le total de la variance des votes des députés européens doit être expliqué par un nombre élevé de composantes ; deux d'entre elles doivent cependant se détacher nettement.
- Dans un premier temps, la position des partis nationaux sur les deux premières dimensions devrait montrer une corrélation significative respectivement avec leur position sur une échelle Gal/Tan et leur position sur une échelle intégration/indépendance. Dans un second temps, et plus fondamentalement, l'analyse des votes les plus corrélés à ces deux dimensions devrait révéler l'existence, pour la première, d'enjeux correspondant au clivage Gal/Tan et, pour la seconde, d'enjeux correspondant au clivage territorial européen.
- Enfin, l'orthogonalité des enjeux fonctionnels et territoriaux sera également évaluée en deux étapes. Nous vérifierons d'abord que les deux premières dimensions n'entretiennent pas de relation linéaire entre elles, c'est-à-dire que les positions tenues sur la première sont bien indépendantes des positions tenues sur la seconde. Dans un deuxième temps, nous vérifierons si l'apparente absence de relation linéaire entre les dimensions ne masque pas une intrication des enjeux territoriaux et fonctionnels au sein même de chacune de ces dimensions ; c'est à l'analyse de contenu qu'en reviendra la charge.

## **2. Quelles lignes de compétition au Parlement européen?**

### *2.1 Un espace politique éminemment multidimensionnel*

L'espace politique dessiné par les votes par appel nominal au Parlement européen est, d'un point de vue purement statistique, éminemment multidimensionnel. Le test des

---

<sup>40</sup> *Ibidem*

Tableau 1 : Valeurs propres et variance totale expliquée par les dix premières composantes

Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus			facteurs retenus pour la rotation		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	111,891	21,191	21,191	111,891	21,191	21,191	100,255	18,988	18,988
2	89,928	17,032	38,223	89,928	17,032	38,223	57,294	10,851	29,839
3	30,082	5,697	43,921	30,082	5,697	43,921	49,806	9,433	39,272
4	26,737	5,064	48,985	26,737	5,064	48,985	20,760	3,932	43,204
5	19,602	3,713	52,697	19,602	3,713	52,697	15,030	2,846	46,050
6	12,346	2,338	55,035	12,346	2,338	55,035	14,502	2,747	48,797
7	10,203	1,932	56,968	10,203	1,932	56,968	10,327	1,956	50,753
8	8,930	1,691	58,659	8,930	1,691	58,659	9,210	1,744	52,497
9	8,170	1,547	60,206	8,170	1,547	60,206	8,162	1,546	54,043
10	7,443	1,410	61,616	7,443	1,410	61,616	6,572	1,245	55,287

valeurs propres de Kaiser – certes relativement large<sup>41</sup> – ne relève pas moins de soixante et une dimensions statistiquement significatives, expliquant ensemble 84% de la variance observée ! Cela doit toutefois être relativisé par la nette prépondérance des quatre ou cinq premières dimensions, qui à elles seules expliquent environ 50% de la variance observée, et surtout des deux premières d'entre elles, incontestablement prédominantes (Tab.1).

Ces résultats traduisent en grande partie ce que l'on sait de l'espace politique au Parlement européen : l'extrême variété des déterminants du vote produit un espace multidimensionnel, dans lequel la structure des affrontements varie grandement en fonction des enjeux traités<sup>42</sup>. Quelques dimensions se détachent néanmoins, en particulier les deux premières, confirmant la thèse d'un espace politique essentiellement bidimensionnel ; la nature de ces deux facteurs fera donc l'objet de notre analyse.

## 2.2 Une logique partisane prépondérante

L'analyse comparée de la cohésion interne des groupes politiques, des partis nationaux et des délégations nationales révèle un espace de compétition prioritairement déterminé par la logique partisane, comme on pouvait s'y attendre. Les résultats (Tab.2) sont formels : sur aucune des deux premières dimensions, la nationalité n'apparaît comme le premier déterminant de la cohésion des députés. Les écarts-types des partis nationaux

<sup>41</sup> Ce test considère significative toute composante dont la valeur propre est supérieure à 1, c'est-à-dire toute composante dont le potentiel explicatif est supérieur à celui auquel peut prétendre une variable seule (CRAMER, Duncan, *op.cit.*, p.19).

<sup>42</sup> Noury Abdul G. (2002) *loc.cit.* p.42 ; Hix Simon, Noury Abdul & Roland Gérard (2006) *loc.cit.* p.494.

Tableau 2 : Ecart-types moyens des groupes politiques, partis nationaux et nationalités sur les deux premières composantes\*

	Groupes politiques	Partis nationaux	Nationalités
Facteur 1	0,16 (0,19)	0,12	0,99
Facteur 2	0,36 (0,38)	0,19	0,68

\* les chiffres entre parenthèses incluent les non-affiliés en tant que huitième groupe

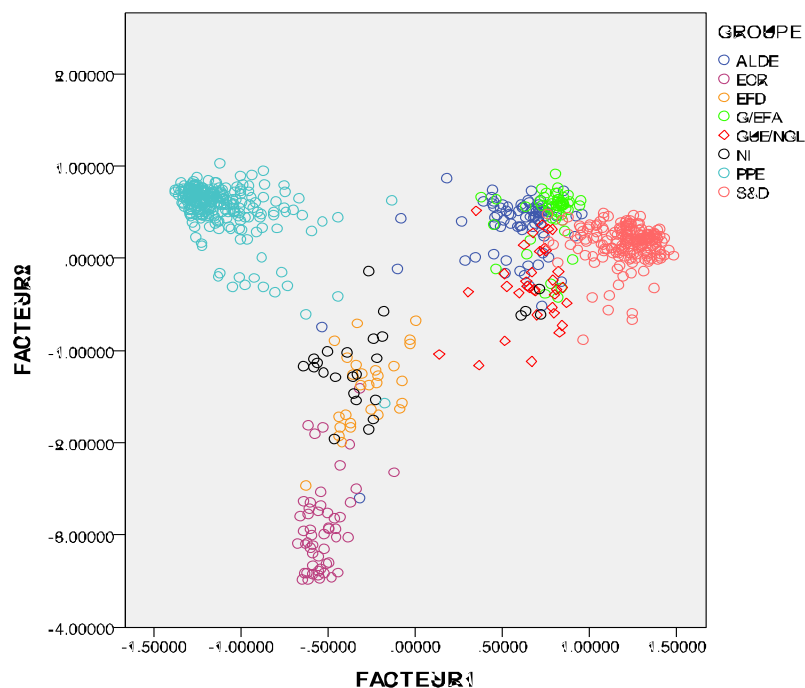
sont, au contraire, systématiquement les plus faibles sur chacune des dimensions, dans un ordre de grandeur toutefois comparable à ceux des groupes politiques, en particulier sur la première d'entre elles. Cela confirme, comme de nombreuses études avant la nôtre, l'importance du facteur partisan dans le comportement de vote des eurodéputés.

Cela n'exclut pas que les compromis au sein des groupes se construisent préalablement entre délégations nationales. Notre propos ne va pas au-delà, encore une fois, de l'univers des votes par appel nominal ; mais concernant ceux-ci, les conclusions sont claires : les partis nationaux et groupes politiques présentent une cohésion remarquable sur les principales lignes d'affrontement.

### 2.3 La structure des affrontements à l'oeuvre : les positions des acteurs dans l'espace

Si la seule analyse des positions que les eurodéputés tiennent dans l'espace multidimensionnel ne peut suffire à déduire le *sens* des dimensions, elle constitue cependant un prélude indispensable à la réalisation de cet objectif. On peut, dans un premier temps, projeter les positions des eurodéputés dans l'espace défini par ces dimensions, en fonction de leur groupe politique (graphe 2). Si les deux premières dimensions se distinguent par les niveaux importants de cohésion partisane dont ils sont le théâtre, les structures de compétition qu'ils donnent à voir sont différentes. Le premier facteur voit s'opposer deux groupes d'importance comparable : d'une part, une coalition articulée autour du PPE, auquel s'allient l'ECR, l'EFD et les députés non-affiliés, et d'autre part, une coalition articulée autour des sociaux-démocrates, des écologistes, de l'extrême gauche et des libéraux. Sur le deuxième facteur, par contre, s'affrontent deux groupes inégaux : d'une part, un groupe largement majoritaire (composé de la quasi totalité des deux principaux groupes politiques, ainsi que d'une grande majorité de verts et de libéraux) et très compact, occupant une position légèrement positive sur l'axe ; d'autre part, un ensemble minoritaire et beaucoup plus dispersé occupant les valeurs négatives, des plus marquées (ECR) aux plus modérées (GUE/NGL), en passant par les valeurs intermédiaires (EFD et NI).

Graph 1 : Projection des eurodéputés, en fonction de leur groupe politique, sur les deux premières dimensions



Ces impressions visuelles sont confirmées par les principales mesures de position et de dispersion des effectifs des différents groupes sur ces deux facteurs (Tab.3). La structure de l'affrontement autour de la première dimension oppose effectivement, en premier lieu, les deux groupes les plus importants au Parlement : le groupe socialiste constitue le groupe positionné le plus positivement sur cet axe (suivi des verts, de l'extrême gauche et des libéraux), le PPE le groupe positionné le plus négativement (suivi de l'ECR, de l'EFD et des non-affiliés). Par ailleurs, l'ordre des groupes politiques sur le second facteur est bien celui que nous avons décrit : les groupes situés autour des valeurs positives sont, dans l'ordre décroissant, les démocrates-chrétiens, les verts, les libéraux et les socialistes ; parmi les valeurs négatives on trouve, dans l'ordre croissant, l'ECR, l'EFD, les non-inscrits et l'extrême gauche. Un rapide examen des écarts-types de chacun des groupes sur les deux facteurs se révèle également instructif. Sans surprise, les non-inscrits présentent la cohésion la plus faible, puisqu'il ne s'agit pas d'un groupe politique. À cette exception près, tous présentent un degré de cohésion relativement comparable sur le premier facteur (allant de 0,10 pour l'ECR à 0,24 pour les libéraux) et systématiquement plus important que celui qu'ils présentent sur le deuxième (les positions y sont échelonnées entre 0,20 pour les socialistes et 0,49 pour l'ECR). Certaines particularités sont à noter : si l'ECR constitue le groupe le moins cohésif sur le deuxième facteur, il est au contraire le groupe le plus soudé sur le



Tableau 3 : Moyenne, médiane et écart-type des effectifs des groupes politiques sur les deux premiers facteurs

GROUPE		FACTEUR1	FACTEUR2
ALDE	Moyenne	0,58	0,33
	Médiane	0,64	0,46
	Ecart-type	0,24	0,44
ECR	Moyenne	-0,53	-2,91
	Médiane	-0,55	-3,00
	Ecart-type	0,10	0,49
EFD	Moyenne	-0,28	-1,42
	Médiane	-0,31	-1,36
	Ecart-type	0,16	0,42
G/EFA	Moyenne	0,78	0,48
	Médiane	0,81	0,58
	Ecart-type	0,12	0,30
GUE/NGL	Moyenne	0,66	-0,30
	Médiane	0,69	-0,32
	Ecart-type	0,17	0,43
NI	Moyenne	-0,21	-1,10
	Médiane	-0,34	-1,13
	Ecart-type	0,41	0,46
PPE	Moyenne	-1,13	0,56
	Médiane	-1,19	0,62
	Ecart-type	0,19	0,28
S&D	Moyenne	1,21	0,16
	Médiane	1,23	0,20
	Ecart-type	0,15	0,20
Total	Moyenne	0,00	0,00
	Médiane	-0,08	0,35
	Ecart-type	1,00	1,00

premier, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre<sup>43</sup>. De façon générale, on n'observe pas la relation attendue selon laquelle les groupes les plus anciens (supposés plus structurés) seraient plus cohésifs dans leurs votes.

Une première interprétation de la nature des dimensions est possible sur cette base. À la lumière de la littérature existante, les structures d'affrontement sur les deux premiers facteurs ressemblent respectivement au clivage gauche/droite et au clivage intégration/indépendance. Pourtant, la position des libéraux sur le premier interpellerait quiconque considère que les coalitions, loin de se former au hasard des bénéfices qu'elles confèrent, se construisent selon la proximité des convictions idéologiques<sup>44</sup>. La famille libérale devrait présenter une cohésion interne globalement moindre que celle des autres familles politiques sur l'axe gauche-droite, étant donné les tensions en la matière entre les différentes versions du libéralisme politique (une branche radicale, attachée aux libertés

<sup>43</sup> Le camp des anti-fédéralistes est en effet supposé, à l'inverse de l'ensemble des familles politiques traditionnelles, plus cohésif sur l'axe intégration/indépendance que sur l'axe gauche/droite (Hix Simon (1999) *loc.cit.* p.79).

<sup>44</sup> Hix Simon, Noury Abdul & Roland Gérard (2005) *loc.cit.* p.214.

politiques et sociales, et une branche plus à droite insistant sur les libertés économiques)<sup>45</sup>. Pourtant, malgré la position moyenne des libéraux plus modérée que celle des autres groupes du "bloc de gauche" sur la première dimension, le groupe présente une cohésion tout à fait honorable. Faut-il en déduire que ce groupe est parvenu à un consensus et a rejoint délibérément le « camp de l'Europe sociale »<sup>46</sup> ? Ou faut-il plutôt en déduire que l'axe représente en réalité essentiellement le volet libertaire/autoritaire de l'axe gauche-droite, plutôt que son volet socio-économique ? De la même manière, l'importante cohésion affichée par les groupes politiques sur le deuxième facteur intrigue – l'intégration européenne n'est-elle pas censée constituer une dimension clivante au sein de la plupart d'entre eux ?

Avant de passer à l'analyse de contenu, on peut tenter une première confirmation de ces impressions visuelles en mesurant les corrélations entre les positions tenues par les partis nationaux sur ces facteurs et les positions qu'ils tiennent sur une série d'échelles socio-politiques. La position moyenne des partis nationaux sur les dimensions étant supposée représentative des positions de leurs membres, cette méthode sera moins fiable pour le deuxième facteur : la cohésion partisane y étant plus faible, les corrélations observées sont susceptibles d'être artificiellement produites par des moyennes peu significatives. Toutefois, le degré de cohésion que présentent les groupes sur la deuxième dimension étant malgré tout très honorable, ce risque peut être considéré comme mineur. Les données externes utilisées proviennent du *Chapel Hill expert survey 2006*<sup>47</sup>, dans lequel des experts ont positionné 227 partis nationaux de vingt-quatre pays différents sur les échelles gauche/droite générale, gauche/droite économique, Gal/Tan et intégration européenne<sup>48</sup>. Les positions des partis sur ces échelles étant corrélées entre elles, nous avons procédé à une régression multiple suivant la méthode « pas à pas », afin d'isoler la contribution spécifique de chaque variable. Les résultats vont dans le sens des hypothèses énoncées. Le modèle le plus efficace pour prédire les positions des partis nationaux sur le premier facteur reprend les échelles gauche/droite générale et Gal/Tan (Tab.5), qui à elles seules expliquent environ 45% de la variance observée sur la dimension. Notons toutefois que lorsque les autres variables sont ajoutées au modèle, seule la position sur l'échelle Gal/Tan demeure significative. Le meilleur modèle prédictif des positions des partis nationaux sur le second facteur comporte également deux variables mais, cette fois, c'est l'échelle de mesure des positions sur l'intégration européenne qui constitue la variable la

<sup>45</sup> Sandström Camilla (2001) « Le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs. De la coopération à l'intégration », in Delwit Pascal, Külahci Erol & Van de walle Cédric (eds) *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence*. Bruxelles. Editions de l'Université de Bruxelles. p.133.

<sup>46</sup> Hix Simon & Bartolini Stefano (2006) « La politisation de l'UE : remède ou poison? ». *Notre Europe*. Policy paper n°19. p.3.

<sup>47</sup> Hooghe Liesbet & al. (2010) « Reliability and Validity of Measuring Party Positions: The Chapel Hill Expert Surveys of 2002 and 2006 ». *European Journal of Political Research*. 42(4). pp.684-703. Ces données sont disponibles sur le site de la University of North Carolina : [http://www.unc.edu/~gwmmarks/data\\_pp.php](http://www.unc.edu/~gwmmarks/data_pp.php)

<sup>48</sup> Cette analyse prend les partis nationaux comme base parce qu'il n'existe pas de données comparables pour les groupes politiques du Parlement européen, et que les partis nationaux, nous l'avons vu, restent le principal déterminant du comportement de vote sur les deux premières dimensions.

plus explicative, devant l'échelle gauche/droite générale. L'intérêt de l'introduction de la seconde dans l'analyse n'est cependant significatif qu'au niveau 0,01, et cesse de l'être dès lors que sont introduites les deux dernières variables.

Tableau 4 : Coefficients de régression des échelles de mesure classiques sur le premier facteur

Modèle		Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
		A	Erreur standard	Bêta		
1	(Constante)	1,456	,158		9,192	,000
	position_GDgénérale	-,252	,028	-,626	-9,002	,000
2	(Constante)	1,638	,159		10,318	,000
	position_GDgénérale	-,153	,038	-,379	-4,032	,000
	position_galtan	-,134	,036	-,348	-3,703	,000
3	(Constante)	1,710	,170		10,056	,000
	position_GDgénérale	-,085	,070	-,210	-1,213	,227
	position_galtan	-,154	,040	-,402	-3,836	,000
	position_GDéconomiq	-,065	,056	-,156	-1,162	,248
4	(Constante)	1,705	,266		6,410	,000
	position_GDgénérale	-,084	,072	-,209	-1,177	,241
	position_galtan	-,154	,041	-,402	-3,791	,000
	position_GDéconomiq	-,066	,061	-,157	-1,079	,283
	position_EUgénérale	,001	,042	,002	,023	,982

NB: méthode : régression multiple "pas à pas"

Tableau 5 : Coefficients de régression des échelles de mesure classiques sur le deuxième facteur

Modèle		Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
		A	Erreur standard	Bêta		
1	(Constante)	-1,653	,206		-8,012	,000
	position_EUgénérale	,322	,038	,599	8,390	,000
2	(Constante)	-1,230	,245		-5,028	,000
	position_EUgénérale	,322	,037	,599	8,660	,000
3	position_GDgénérale	-,082	,027	-,208	-3,013	,003
	(Constante)	-1,137	,251		-4,540	,000
	position_EUgénérale	,293	,042	,545	7,041	,000
4	position_GDgénérale	-,153	,053	-,389	-2,860	,005
	position_GDéconomique	,088	,057	,216	1,538	,126
	(Constante)	-1,088	,269		-4,042	,000
4	position_EUgénérale	,290	,042	,540	6,911	,000
	position_GDgénérale	-,128	,073	-,325	-1,759	,081
	position_GDéconomique	,076	,062	,188	1,239	,218
	position_galtan	-,021	,041	-,057	-,514	,608

NB: méthode : régression multiple "pas à pas"

Tableau 6 : Potentiel explicatif des différents modèles sur le facteur 1

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Changement dans les statistiques				
					Variation de R-deux	Variation de F	ddl1	ddl2	Sig. Variation de F
1	.626	,391	,387	,70759	,391	81,036	1	126	,000
2	.672	,452	,443	,67439	,060	13,712	1	125	,000
3	.676	,457	,444	,67345	,006	1,349	1	124	,248
4	.676	,457	,440	,67618	,000	,001	1	123	,982

NB: méthode : régression multiple "pas à pas"

Tableau 7 : Potentiel explicatif des différents modèles sur facteur 2

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Changement dans les statistiques				
					Variation de R-deux	Variation de F	ddl1	ddl2	Sig. Variation de F
1	.599	,358	,353	,70743	,358	70,393	1	126	,000
2	.634	,402	,392	,68578	,043	9,078	1	125	,003
3	.643	,413	,399	,68206	,011	2,367	1	124	,126
4	.644	,414	,395	,68410	,001	,264	1	123	,608

NB: méthode : régression multiple "pas à pas"

Quoiqu'il en soit de la signification des deux premières dimensions, celles-ci sont strictement orthogonales, puisque les positions tenues sur la seconde sont totalement indépendantes de celles tenues sur le premier. En effet, quelle que soit la méthode utilisée (sans rotation, avec rotation *Oblimin* ou *Varimax*), le coefficient de corrélation est pour ainsi dire systématiquement nul ; aucune relation linéaire n'unit donc nos deux premiers facteurs. Cela, cependant, ne suffit pas à affirmer que les positions tenues sur le clivage fonctionnel et le clivage territorial sont indépendantes, à moins de présupposer ce que nous cherchons à démontrer, à savoir la nature de ces dimensions. S'il s'avérait que l'une ou l'autre des deux premières dimensions recouvrait des enjeux fonctionnels et territoriaux, nous serions amenés à redéfinir les liens que ces clivages entretiennent au sein de l'assemblée européenne.

#### 2.4 Un extrait de l'analyse de contenu : la loi lituanienne sur la protection des mineurs

Parmi les votes les plus corrélés au premier facteur se trouvent quatre votes concernant une proposition de résolution non-législative déposée conjointement par les groupes S&D, ALDE, PPE, G/EFA et GUE/NGL<sup>49</sup>, qui relève du domaine des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures. Elle prend pour cible une loi récemment votée en Lituanie visant la protection des mineurs et interdisant de « diffuser de manière directe aux mineurs toute information publique faisant la promotion de relations homosexuelles, bisexuelles ou polygames car elle a un effet néfaste sur le développement des mineurs »<sup>50</sup>. Parmi les quatre votes, on trouve le vote final sur la résolution et deux votes partiels, dont l'issue a été positive, ainsi qu'un amendement déposé par le PPE et rejeté par une majorité composée des socialistes, libéraux, écologistes et de l'extrême gauche.

Plusieurs éléments aident à comprendre l'enjeu que revêt l'évaluation de cette loi au Parlement européen. Il faut d'abord noter qu'une large majorité du groupe PPE s'est opposée à cette résolution, à la construction de laquelle il avait pourtant participé. En réalité, cette proposition commune est elle-même le fruit d'un compromis entre les cinq groupes politiques, compromis difficile et générateur de certaines tensions au sein du plus grand groupe de l'assemblée. Ces tensions sont palpables dans les débats tenus la veille du vote. En effet, alors que Véronique Mathieu se félicite de ce compromis, insiste sur l'importance du principe de non-discrimination et appelle à voter pour cette proposition de résolution, les interventions d'autres membres du PPE vont systématiquement dans le sens contraire. Ainsi, Vytautas Landsbergis, s'exprimant au nom du groupe, réfute-t-il les accusations portées à la loi lituanienne en question, arguant de ce que « la promotion de l'homosexualité vis-à-vis des mineurs [...] peut bien souvent signifier beaucoup plus – de l'encouragement à essayer, à la séduction de mineurs, quand ce n'est pas l'encouragement à la prostitution homosexuelle »<sup>51</sup>. Même logique dans le discours d'Anna Záborská, qui estime qu'« aujourd'hui, la Lituanie se trouve pointée du doigt par ses pairs parce qu'elle entend protéger ses enfants de la sexualisation de la société ». Mais à cet argument de fond se mêle un argument formel, critiquant l'ingérence européenne : « ce Parlement fait fi de la légitimité d'un parlement national qui a, par deux fois, voté un texte de loi inattaquable »<sup>52</sup>. Le propos de Carlo Casini est, lui aussi, traversé de ces deux logiques argumentatives : « dans le cas présent, l'on voudrait que le Parlement européen exprime un avis essentiellement négatif sur une loi lituanienne – dont nous ne connaissons pas tout le contenu – avec l'objectif louable de protéger les mineurs, tout en imposant subrepticement

---

<sup>49</sup> Un seul d'entre eux présente un *loading* supérieur à 0,8 ; la contribution des trois autres au premier facteur est comprise entre 0,7 et 0,8

<sup>50</sup> DOCUMENT DE SEANCE, *Proposition de résolution sur la loi lituanienne relative à la protection des mineurs contre les effets néfastes de l'information publique (B7-0031/2009)*, Parlement européen, session 2009-2014 (14.09.2009), p.2

<sup>51</sup> DOCUMENTS PARLEMENTAIRES, *Débats du Parlement Européen*, Parlement Européen, session 2009-2014 (16.09.2009), p.77

<sup>52</sup> *Ibid.*, pp.80-81

une position qui est normalement du ressort des États membres ». Celui-ci n'hésite d'ailleurs pas à mettre le problème de l'ingérence européenne au centre de son argumentaire : « ma réserve est de nature institutionnelle parce qu'elle concerne les relations entre l'UE et les États membres »<sup>53</sup>. Rien d'étonnant, dès lors, de constater que la première intervenante soit la seule à avoir voté pour la résolution commune, ni qu'elle soit la plus modérée des quatre sur la première dimension.

Le contenu de l'amendement déposé par le PPE et rejeté par la coalition adverse, ainsi que le contenu du premier paragraphe, décrit par Vytautas Landsbergis dans son intervention lors des débats, sont révélateurs de la dimension Gal/Tan. En effet, l'amendement, qui constituait visiblement une tentative de réinsérer, sous forme de préambule, un passage de la proposition de résolution originellement préparée par le PPE, met l'accent sur la famille : « considérant que la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant dispose que 'la famille, unité fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, et en particulier des enfants, doit recevoir la protection et l'assistance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté' »<sup>54</sup>. À l'inverse, le premier paragraphe, qui a fait l'objet d'un vote partiel, met l'accent sur l'éventuelle violation des droits de l'Homme : « demande à l'Agence des droits fondamentaux d'évaluer la loi et ses amendements au vu du droit et des traités de l'UE »<sup>55</sup>.

L'examen approfondi des explications de vote émises par les députés corrobore les éléments mis en évidence jusqu'ici. Deux camps s'y dessinent. Tout d'abord, ceux qui fustigent la loi lituanienne pour son inadéquation avec le principe de non-discrimination et estiment que celle-ci devrait être modifiée et rendue conforme aux principes européens. Ainsi, tous les députés membres des groupes saturés positivement sur le premier axe ayant participé au débat ou exposé leurs motivations de vote – sans la moindre exception – développent un tel type d'argumentation. Dans le camp adverse, on retrouve différents types de considérations. D'abord, des arguments d'ordre formel, aux accents anti-fédéralistes, selon lesquels l'Europe n'a pas à se prononcer sur une loi prise par un Parlement national démocratiquement élu. Ensuite, des objections d'ordre purement procédural rappelant qu'au moment où la proposition était discutée, cette loi lituanienne n'était pas encore arrivée au terme de son processus législatif. Enfin, de véritables arguments de fond, aux accents conservateurs, soutenant que la loi votée par le Parlement lituanien est louable et ne contrevient ni au principe de non-discrimination, ni à la législation européenne.

---

<sup>53</sup> *Ibidem*

<sup>54</sup> DOCUMENT DE SEANCE, *Amendement n°2 à la Proposition de résolution sur la loi lituanienne relative à la protection des mineurs contre les effets néfastes de l'information publique (B7-0031/2)*, Parlement européen, session 2009-2014 (14.09.2009), p.1

<sup>55</sup> DOCUMENT DE SEANCE, *loc.cit.* (B7-0031/2009), p.3

L'ensemble de ces éléments oriente notre interprétation dans le sens de nos hypothèses de départ : on entrevoit ici un clivage portant sur les droits et libertés, qui voit se déployer une opposition entre des positions plutôt conservatrices et des positions plutôt libérales, les premières se mêlant à des arguments aux accents anti-fédéralistes, hostiles à l'intervention du Parlement européen dans la question débattue.

### **3. De retour aux hypothèses : un modèle convaincant**

L'analyse a confirmé la plupart des hypothèses du modèle préalablement développé. En premier lieu, conformément aux conclusions des multiples études qui se sont intéressées aux comportements de vote au sein de l'assemblée européenne, ce sont bien les logiques partisans qui déterminent prioritairement ceux-ci, du moins pour la « partie visible » que représentent les votes par appel nominal. Les eurodéputés, sur les deux premières dimensions, se regroupent en effet bien plus en fonction de leur parti national et de leur groupe politique, que de leur nationalité. Ensuite, l'espace de compétition politique, quoique éminemment multidimensionnel, voit se détacher nettement deux dimensions de conflit principales, confirmant la validité supérieure des modèles bidimensionnels par rapport aux modèles qui voudraient synthétiser les oppositions à travers un axe de compétition unique.

Les enseignements délivrés par l'analyse de la nature de ces dimensions sont nombreux, et méritent que l'on s'y attarde. Nous sommes bel et bien, comme le défendent autant le *Hix-Lord model* que le *Hooghe-Marks model*, devant un premier axe fonctionnel, et un second axe territorial. Plusieurs remarques s'imposent néanmoins. En premier lieu, le premier facteur correspond à un axe *New Politics* plutôt qu'à un clivage socio-économique classique. Cette dimension ne concerne en effet qu'extrêmement marginalement des enjeux redistributifs. Cet élément est central, puisqu'il met en évidence ce qui constitue probablement l'une des plus grandes particularités de l'assemblée européenne : coïncée entre la confiscation des compétences macro-économiques et monétaires par des institutions non-majoritaires et le maintien de la plupart des mécanismes de redistribution au niveau national, le Parlement européen reste relativement étranger aux oppositions classiques qu'est censée générer la redistribution de ressources. Même les enjeux budgétaires rencontrés relèvent davantage du domaine du développement et des relations extra-communautaires (puisque'ils concernent des transferts de ressources en dehors de l'espace européen) que de conflits autour de la répartition interne du budget. De façon marquante également, à *aucun moment* le domaine de l'agriculture – l'un de ceux où pourtant la capacité redistributive de l'Union est réelle – n'a été rencontré. Cette absence signifie que les alignements qui prévalent dans ce domaine sont différents, tant de ceux qui

caractérisent notre première dimension que de ceux qui se déploient sur la seconde. Cette configuration différente peut avoir deux significations : soit l'affrontement sur l'agriculture ne s'apparente pas, en terme de contenu, à un conflit gauche/droite (que représenterait par exemple l'opposition entre une agriculture libéralisée et une agriculture protégée de la concurrence mondiale par un interventionnisme public important), soit les camps de gauche et de droite ne sont pas ceux que l'on s'attendrait à observer. La seconde hypothèse tiendrait à la convergence de vues entre les deux principales familles politiques dans le domaine de la Politique Agricole Commune (PAC)<sup>56</sup>. Quoiqu'il en soit, cette question mériterait de faire l'objet d'une analyse spécifique.

La deuxième dimension, elle, trouve vraisemblablement sa signification dans une opposition portant sur l'intégration européenne elle-même, comme l'indiquent les raisons invoquées tant par les véritables opposants sur cet axe (ECR, EFD et, dans une moindre mesure, GUE/NGL) que par les dissidents des grands groupes, parmi lesquels on remarque la présence de partis nationaux notablement eurosceptiques, tels les sociaux-démocrates et écologistes suédois, ou encore les Greens britanniques. Nous avons pu constater, cependant, que le contenu dudit euroscepticisme gagne à ne pas être interprété à travers un prisme unique ; l'opposition manifestée par l'extrême gauche est en effet de nature radicalement différente de celle qu'expriment les membres des groupes ECR et EFD. De façon plus générale, il faut insister sur la multiplicité des significations que peuvent recouvrir les axes d'affrontement pour les acteurs ; apparaissent ainsi les lacunes d'une approche qui, coincée dans une posture explicative, ne rend pas compte de cette complexité. Quoi de plus absurde que de se prononcer sur la nature des conflits sans même prêter attention à l'interprétation qu'en donnent les acteurs ? Le « fétichisme » de l'agrégat statistique manque cruellement, à cet égard, d'intérêt heuristique.

L'analyse encourage également à faire preuve de prudence lorsqu'il s'agit de se prononcer sur les liens qu'entretiennent les différentes dimensions. Il n'existe en effet aucune relation linéaire apparente entre celles-ci ; pourtant, l'analyse de contenu de la première dimension a révélé un lien profond entre le pôle Tan et l'opposition à l'ingérence du Parlement européen dans un certain nombre de domaines. Toutefois, la mobilisation du second type d'arguments dans les discours de certains membres du PPE, pourrait ne traduire qu'un choix stratégique visant à attirer les votes de l'ECR, dont on sait que la position a par exemple été déterminante lors du vote sur la liberté d'information en Italie. D'autant que, dans le cas contraire, le positionnement sans équivoque du PPE dans le camp fédéraliste, sur la seconde dimension, demeurerait à expliquer. Quoi qu'il en soit de la nature exacte du lien entre les clivages fonctionnel et territorial, il devient évident, lorsque l'on se penche sur le contenu des oppositions, que le fait de les considérer séparément ne fait pas sens. Les combats font intervenir ces deux aspects *dans le même mouvement*, que ce soit sur la première ou la seconde dimension (où l'opposition vise parfois autant la nature

---

<sup>56</sup> Costa Olivier (2005) *loc.cit.* p.155.



« centriste » du compromis atteint que son caractère fédéraliste). Peut-être faudrait-il avoir l'audace de généraliser cette proposition à un degré supérieur ; il faudrait alors s'interroger sur un éventuel lien systématique entre le fonctionnel et le territorial dès lors que le système politique n'est pas stabilisé sur le second plan, toute ressemblance avec certaines conjonctures nationales étant, bien entendu, loin d'être fortuite.

Enfin, notre modèle dans son ensemble a bien résisté à sa confrontation empirique et mériterait, à ce titre, d'être développé. Prenant en compte les acquis des principaux modèles existants (en particulier les modèles *Hix-Lord* et *Hooghe-Marks*) tout en recadrant leur portée, celui-ci aura permis, nous l'espérons, de mettre en doute certaines de leurs conclusions, en particulier quant à la nature du clivage fonctionnel et à la relation qu'il entretient avec le clivage territorial. La quasi-absence d'enjeux socio-économiques redistributifs dévoilant une ligne d'affrontement gauche/droite classique, nous paraît constituer à cet égard un enseignement des plus cruciaux, d'autant que celui-ci pourrait amener à repenser, sur le plan normatif, les liens éventuels entre l'avènement d'une politisation du régime de l'UE et la réduction dudit « déficit » démocratique dont elle souffrirait. En effet, si l'on considère – ce qui est loin d'être révolutionnaire – que la dimension sociale de la citoyenneté constitue une part essentielle des fondements de la légitimité de l'Etat moderne, peut-on vraisemblablement imaginer l'avènement d'un niveau de pouvoir supranational, paré d'une légitimité démocratique ancrée dans une citoyenneté européenne, qui en fasse l'économie ? Rien n'est moins sûr.